

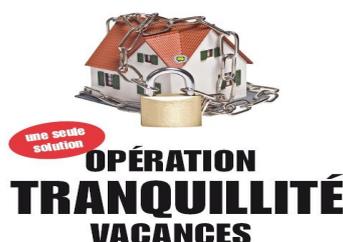


# Communiqué de presse

**Opération « Tranquillité Vacances » en Vaucluse  
du 21 avril au 6 mai 2012 inclus :**

**Le Préfet de Vaucluse incite les particuliers à participer à cette opération**

**PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?**



Afin de prévenir les cambriolages durant les vacances scolaires, la police et la gendarmerie nationales, en partenariat avec les polices municipales, renouvellent l'opération « Tranquillité Vacances » qui se déroule du samedi 21 avril au dimanche 6 mai 2012 inclus.

## **En quoi consiste cette opération ?**

Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés aux services de police et de gendarmerie. Des passages fréquents aux abords des domiciles seront assurés par des patrouilles de police et de gendarmerie.

Cette opération, liant actions de prévention et de répression, a comme objectif d'enrayer de manière significative le nombre de cambriolages durant les vacances, période propice au développement des vols par effraction et des intrusions.

## **Comment en bénéficier ?**

Les particuliers résidant en Vaucluse peuvent signaler aux services de police et de gendarmerie les dates d'absence prévues pour leurs congés annuels, de deux manières possibles :

- soit en se présentant aux commissariats, ou aux brigades de gendarmerie, ou aux bureaux de la police municipale.
- soit en adressant un courrier aux commissariats, ou aux brigades de gendarmerie, ou aux postes de la police municipale. Un appel téléphonique préalable est conseillé, afin d'obtenir la liste des documents à joindre à la demande.

Préfecture : Service Départemental de Communication Interministérielle :

Sophie PARISOT-MARIANI : tél : 04 88 17 80 40

[sophie.parisot-mariani@vaucluse.gouv.fr](mailto:sophie.parisot-mariani@vaucluse.gouv.fr)

Karine COSTES : tél : 04 88 17 80 41

[karine.costes@vaucluse.gouv.fr](mailto:karine.costes@vaucluse.gouv.fr)